



Paris, le 19 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Vous avez manifesté votre souhait de rejoindre l'A.F.E.D.R.

Nous sommes sensibles à votre démarche et votre intérêt pour le Code de la Route, la pratique de cette matière et la technique pointue qu'elle requière.

Comme vous le savez, l'association est ouverte aux avocats, magistrats, juristes mais aussi aux étudiants (thèse en cours ou soutenue), aux journalistes spécialisés et formateurs.

Le Conseil d'Administration de l'Association examinera votre requête au regard des points suivants :

1. **Si vous êtes avocat, magistrat ou juriste en entreprise :**

- Pour les avocats : justifiez que vous consacrez $\frac{3}{4}$ de votre activité professionnelle au Code de la route.
- Pour les magistrats : votre parcours professionnel et les différents postes occupés.
- Pour les juristes en entreprise : emplois occupés, vos fonctions et ancienneté.
- Vos jurisprudences (obtenues ou rendues) les plus notables devant les juridictions des deux degrés, judiciaires et/ou administratives (tribunaux de police, tribunaux correctionnels, cours d'appel, Cour de cassation, tribunaux administratifs et Conseil d'Etat).
- Vos publications, recherches et exposés.
- Les cours et séminaires que vous avez conduits ou auxquels vous avez participé.

2. **Pour les étudiants :**

- Sujet de votre thèse, une lettre de recommandation de votre directeur de thèse.
- Un résumé de celle-ci dans l'hypothèse où vous l'avez soutenue.
- Photocopie de votre carte d'étudiant en cours.
- Une liste de vos publications et recherches.
- Les cours ou séminaires que vous avez dirigé ou auxquels vous avez participé.

3. **Pour les journalistes :**

- Une sélection représentative de vos articles ou interviews.

Association des « Avocats Français En Droit Routier » (AFEDR)
Immeuble Valois, 5 Bd Berthelot - 16000 Angoulême

<https://afedr.fr>

afedr.association@gmail.com



- Votre carte de journaliste en cours de validité.
- Votre parcours professionnel.

4. Pour les formateurs :

- Votre Kbis ou contrat de travail, lettre de mission et contrat de travail le cas échéant.
- Le nombre de formation assurées (stages de récupération de points) au cours de deux dernières années, le nombre de participants et les lieux de stages.

Enfin, vous pourrez compléter votre dossier avec tout élément que vous jugerez utile pour mettre en exergue votre implication particulière pour la matière.

L'ensemble de ces documents devra être accompagné d'une lettre de motivation à notre attention par mail à l'adresse suivante : afedr.association@gmail.com.

Nous ne me manquerons pas de revenir vers vous dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur en l'expression de toute notre considération.

Le Conseil d'Administration de l'Association

Association des « Avocats Français En Droit Routier » (AFEDR)
Immeuble Valois, 5 Bd Berthelot - 16000 Angoulême

<https://afedr.fr>

afedr.association@gmail.com